

N°1259

du 23
AOÛT
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Sur les principaux marchés de la capitale / Il est observé...

1,2 point de baisse des prix en juillet, tirés par Citrons et Tomates rondes

P.6 Fin d'année en fanfare à l'EFOFAT de Kara

La promotion «Capitaine Manzama-Esso Tangaou» passe le témoin à la promotion «Colonel Kléber Dadjo»

P.3 Suivant une note de la Banque centrale / A fin mai 2019

Hausse des activités extractives et de production d'eau, repli de la production d'électricité au Togo

P.3 **Voulue par le chef de l'Etat**

La création d'un IFAD en BTP en gestation

** Au Togo, la plupart des entreprises en BTP recourent largement à une main d'œuvre formée sur le tas, souvent des manœuvres généralistes.*



Dammipi Noupokou et Laurent Tamégnon (1er et 2ème de la droite) lors de la réunion

P.3 Elections municipales partielles

UNIR garde la tête de peloton des conseillers élus

P.4 Bilan d'étape à 10 ans du terme des Objectifs de développement durable (suite)

L'ODD 4 et les difficultés de l'Afrique subsaharienne

P.3 Grâce à la phase additionnelle du PASA

Les meilleurs éleveurs migrent d'une échelle familiale à un statut semi-moderne

P.6 Suivant l'évaluation sur la base des plans de travail et budget annuel 2019

89,4% d'activités de réformes réalisées ou en cours de réalisation

Tourisme

Foire du patrimoine à Aného du 26 août au 8 septembre 2019

La ville d'Aného accueillera la première édition de la Foire du patrimoine culturel du 26 août au 8 septembre sur le thème de "Patrimoine et développement local: cas de la Ville d'Aného". La préfecture des lacs, notamment son chef-lieu, la ville d'Aného, a joué un rôle historique et continue de jouer un rôle prépondérant dans l'économie togolaise. En plus, son patrimoine n'est plus à présenter : 41 divinités au Panthéon donc 41 couvents, 41 manières d'adorer Dieu, de le chanter, de le prier... "Véritables tribunes de dialogue interculturel et de diversité culturelle soubassement du vivre ensemble, Aného ayant été par 2 fois capitale du Togo, a besoin de se refaire en ses attributs de ville frontalière, historique, tricentenaire avec 2 sites au moins ins-



crits sur la liste indicative de l'Unesco", selon Jean-Claude Lawson-Dick, le promoteur.

Plusieurs natifs de la préfecture et de sa diaspora, de retour au pays, participent dans le cadre de la prise de pierre sacrée à cette foire.

Arts

Les tulipes de Jeff Koons arrivent à Paris

En hommage aux victimes du 13 Novembre, le rouleau compresseur du marché de l'art Jeff Koons a offert en cadeau à Paris une œuvre représentant un bouquet de tulipes tenu par une main gigantesque. La chose fait 10 mètres de haut. Des voix avaient notamment contesté le lieu initialement envisagé, entre le

culture, près des Champs Elysées que la sculpture doit finalement atterrir. Le Parisien révèle que le monument doit arriver cette nuit. "L'œuvre entreposé en Allemagne a quitté les locaux de l'entreprise Arnold, située à Friedrichsdorf, près de Francfort-sur-le-Main, à 497 km du centre de la capitale. Et c'est à



Palais de Tokyo et le musée d'Art moderne de la Ville de Paris. Mais c'est dans "un espace vert public à l'arrière du Petit Palais", selon Christophe Girard, l'adjoint à la mairie de Paris, en charge de la

partir de 5 heures du matin, ce vendredi - normalement dans le plus grand secret - que doit commencer l'installation de la main à l'aide d'une grue de 80 t".

Nécrologie

Le compositeur français Julien Gauthier tué par un ours au Canada

Julien Gauthier était en expédition dans le grand ouest canadien pour y enregistrer la nature en vue d'une composition. Il a été surpris par un grizzli dans son sommeil. Il réalisait l'un de ses rêves : descendre le fleuve Mackenzie sur un canoë-kayak, en autonomie, à travers le grand ouest canadien, micro tendu pour y capter les sons de la nature. Julien Gauthier a été tué par un ours. Ce franco-canadien de 44 ans, qui réside en Seine-Saint-Denis, a été surpris en plein sommeil alors qu'il

campait le 15 août. Un grizzli l'a saisi par le cou et l'épaule et l'a emporté dans la forêt. Son corps a été retrouvé le lendemain, selon la gendarmerie royale canadienne.

Selon son site internet, il enseignait l'histoire de la musique et l'analyse au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Gennevilliers et intervenait régulièrement à la Philharmonie de Paris dans le cadre des projets Demos, Parcours Musiques et des conférences au Musée de la Musique.

Art contemporain

DAK'ART 2020: Le titre fait polémique

Dans le cadre des préparatifs de la 14ème biennale de l'art africain qui va se dérouler les mois de mai/juin 2020 au Sénégal, la Fédération Africaine sur l'Art Photographique FAAP et Waru Studio ont organisé à Dakar, le 19 août (Journée mondiale de la photographie) une Rencontre d'échanges et de dé-cryptage du thème de la Dak'Art :

thème est très ouvert.

Selon l'auteur de "Critiques de la notion d'art africain" le mot "NDAFFA n'existe pas en Sérère (langue locale). La Biennale doit corriger le titre." Il trouve l'idée de choisir un titre en langue locale, très intéressante mais suggère "d'impliquer l'expertise des linguistes."

"La Rencontre débouchera sur



indaffa / forger out of the fire".

Une Rencontre qui a permis aux artistes de mieux comprendre le thème de la prochaine biennale, animée par Dr Babacar Mbaye Diop, ancien Secrétaire général de Dak'Art, qui invite les artistes à réfléchir sur "l'utopie, les mythes". "Les Mythes inspirent les communautés" consolide M. Diop qui trouve que le

des dossiers d'artistes pour la Dak'Art 2020" a dit le photographe Mamadou Gomis, qui ajoute : "Le temps où la photographie semblait annoncer une fin est quasiment derrière nous. C'est la recomposition en cours entre remise à plat et effervescence qu'il est aujourd'hui nécessaire de préciser les contours."

Cinéma

Keanu Reeves va rempiler pour un quatrième "Matrix"

16 ans après "Matrix Revolutions", les studios Warner Bros ont annoncé le 20 août dernier qu'un quatrième opus est dans les tuyaux, et presque les mêmes acteurs seront de la partie ; à commencer par l'insaisissable Keanu Reeves, qui va reprendre le rôle du rebelle cybernétique aux lunettes noires.

Keanu Reeves retrouvera pour l'occasion sa partenaire Carrie-Anne Moss, qui reprend son rôle de Trinity, soulignent les studios mardi dans un communiqué transmis à l'AFP. Le film sera réalisé par Lana Wachowski.

Lana Wachowski, née Larry avant d'effectuer sa transition en 2010, avait co-réalisé la trilogie "Matrix" avec son frère Andrew, devenu Lilly après avoir lui aussi effectué sa transition en 2016.

Les sœurs Wachowski ont beaucoup travaillé ensemble, par exemple sur l'ambitieuse série "Sense8", mais Lana sera cette fois seule aux

commandes pour le quatrième "Matrix", dont le titre n'a pas été dévoilé. On ignore également comment le quatrième opus, dont le tournage devrait débuter l'an prochain, va s'articuler par rapport aux trois premiers.

La trilogie ("Matrix" en 1999, "Matrix Reloaded" et "Matrix Revolutions" en 2003) a récolté au total plus de 1,6 milliard de dollars dans les salles du monde entier, rappellent les studios Warner.

Mélangant philosophie, métaphysique et scènes d'action, la trilogie met en scène un groupe de rebelles qui combattent des intelligences artificielles ayant emprisonné les humains dans la Matrice, univers de réalité virtuelle simulant le monde extérieur.

Neo, joué par Keanu Reeves, est l'élu destiné à libérer l'humanité, sorte de figure christique en long manteau noir rompue au kung-fu et au piratage informatique.

Cinéma

Dwayne Johnson redevient l'acteur le mieux payé au monde

Dwayne Johnson, alias «The Rock», a récupéré son titre d'acteur le mieux payé au monde selon le classement du magazine Forbes, avec 89,4 millions de dollars empochés en douze mois. L'ancien joueur de football américain devenu star du catch puis acteur était déjà sur la plus haute marche du podium en 2016 avant d'être recalé à la deuxième place ces deux dernières années. En 2019, il est de nouveau l'acteur le mieux payé du monde avec sa fortune amassée entre le 1er juin 2018 et le 1er juin 2019. Pointe à la

deuxième place, avec 76,4 millions de dollars, Chris Hemsworth, qui joue Thor dans Avengers: Endgame, le film le plus lucratif de tous les temps.

Voici le top 10 des acteurs les mieux payés au monde : 1. Dwayne Johnson (89,4 millions)/2. Chris Hemsworth (76,4 millions)/3. Robert Downey Jr. (66 millions)/4. Akshay Kumar (65 millions)/5. Jackie Chan (58 millions)/6. Bradley Cooper (57 millions)/7. Adam Sandler (57 millions)/8. Chris Evans (43,5 millions)/9. Paul Rudd (41 millions)/10. Will Smith (35 millions).

AZIMUTS INFOS

Des tatouages qui détectent le pH et les métabolites

Il existe des situations, ou plus précisément des états pathologiques, où pouvoir détecter de manière fiable et rapide certains paramètres sanguins est extrêmement utile. Cela peut aller jusqu'à vous sauver la vie. C'est exactement ce que peut faire ce tatouage développé par une équipe de chercheurs allemands chez des tissus de peau porcine.

Homéostasie de votre potentiel hydrogène (PH), glycémie, insuffisance hépatique... ce petit tatouage que viennent de développer ces chercheurs peut détecter différents métabolites ex vivo (glucose, albumine, etc.) pourrait devenir une méthode moins invasive pour certaines maladies chroniques.

Parue dans le journal de société allemande de chimie Angewandte International Edition Chemie, cette expérience est peut-être l'une des prémises d'une nouvelle façon plus rapide et moins contraignante de détecter, dépister, et prévenir. Mais il faudra encore attendre un peu avant que cela soit testé chez l'être humain.

Comment cela fonctionne ?

Avant toute chose, il faut savoir que les échanges de métabolites sont constants entre le plasma sanguin (PS) et le liquide interstitiel (LI). Ce dernier contient en majorité des sucres, des électrolytes, des lipides et des protéines. Ce tatouage est le premier à exploiter la différence de pression entre l'extrémité des capillaires sanguins et des tissus environnants transférant et égalisant la concentration en métabolites dans le PS et dans le LI. Avant lui, il y avait des patchs de sueurs, des gels et fibres fluorescents, mais tous ont fait apparaître de grosses lacunes.

Ici, grâce à un tatouage artistique, des biocapteurs colorimétriques détectant l'activité biologique et induisant un changement de couleur corrélé à un taux de métabolite dans le sang et un smartphone, on pourra connaître sa glycémie, son albuminémie et son PH sanguin en temps réel.

Syphilis : les IST bactériennes en hausse en France

Un article du bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) fait le point sur les IST bactériennes en France. En 2015, le nombre de syphilis précoces, d'infections à gonocoque et de lymphogranulomatose vénériennes a continué d'augmenter.

Les infections sexuellement transmissibles (IST) bactériennes sont en hausse en France depuis plusieurs années déjà. En effet, la gonococcie connaît une recrudescence depuis 1998, la syphilis revient depuis 2000 et la lymphogranulomatose vénérienne (LGV) émerge depuis 2003.

Mais comment ces infections ont-elles évoluées ces dernières années ? Un numéro spécial du bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de l'agence Santé publique France est paru le 29 novembre 2016, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le Sida qui aura lieu jeudi 1^{er} décembre. Un des articles décrit les caractéristiques des patients touchés par les IST bactériennes, des infections souvent associées au VIH. D'après les données récentes, les IST bactériennes continuent leur progression en France.

Une hausse liée à des pratiques à risque

En 2015, le nombre de syphilis précoces, de gonococcies et de LGV a augmenté, notamment chez les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH). Ces tendances sont comparables au Royaume-Uni où il y a eu des hausses respectives de 95 %, 105 % et 81 % de la syphilis, des gonococcies et des LGV chez les HSH entre 2012 et 2014. Chez cette population d'hommes, les co-infections sont fréquentes entre le VIH et les IST bactériennes (Chlamydia, syphilis et gonococcie), ce qui serait lié à un manque de protection par le préservatif. Les auteurs suggèrent un dépistage précoce des patients et des partenaires.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Grâce à la phase additionnelle du PASA

Les meilleurs éleveurs migrent d'une échelle familiale à un statut semi-moderne

Late Pater

La phase additionnelle du Projet d'appui au secteur agricole (PASA) a envisagé de faire migrer les meilleurs éleveurs opérant à une échelle familiale vers un statut d'éleveurs semi-modernes ; ce qui devra leur permettre d'opérer comme de véritables entrepreneurs en élevage, capables d'alimenter les marchés en produits d'élevage (volailles locales et petits ruminants sur pieds). En projet, 300 nouveaux bénéficiaires pourront être ainsi accompagnés à travers des appuis ciblés dont le montant de la subvention n'excède pas 3 500 000 francs Cfa par bénéficiaire.

À la fin du mois de juillet 2019, indique le ministère de l'Agriculture et de la production animale et halieutique, en lien avec la promotion de ces nouveaux bénéficiaires, 260 sur les 305 éleveurs sélectionnés ont pu mobiliser leur apport personnel et ont été régulièrement accompagnés dans l'élaboration des accords de subvention. Dans ce lot, 130 promoteurs de volailles et 121 promoteurs de petits



ruminants) ont eu leur première tranche et ont effectivement démarré leurs activités ; 147 promoteurs ont achevé leurs bergeries/poulaillers et réalisent pleinement leurs activités de production dans leurs exploitations. Et d'ajouter que le processus de financement des bénéficiaires en retard suit son cours avec le montage des derniers accords de subvention, l'objectif ultime étant d'atteindre au moins la cible des 300 bénéficiaires au moment des résultats du financement additionnel.

170 éleveurs ont bénéficié de la phase initiale du PASA. Un diagnostic de ces 170 bénéficiaires a permis

d'en sortir les 50 meilleurs éleveurs capables de s'inscrire désormais dans la logique d'intervention du Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA). Le ministère précise que les anciens bénéficiaires sont aussi accompagnés dans le suivi de leurs activités, pour assurer la mutation des meilleurs en petites et moyennes entreprises, à la suite du diagnostic approfondi du niveau d'évolution de leurs activités.

Dans le canton de Bapuré (préfecture de Dankpen), Gnabane Ounibortché, éleveur de petits ruminants, dispose aujourd'hui de 209 têtes de moutons. À la phase initiale, il

a bénéficié d'une subvention de 3.500.000 francs Cfa. Avec cet appui du PASA, il a construit sa bergerie, acheté les équipements et compléments alimentaires, puis augmenté l'effectif du cheptel. À partir des bénéfices tirés de son élevage, il a pu acheter un moulin pour sa femme. «Un modèle à suivre», selon le ministre Koutéra Bataka, récemment en tournée dans cette zone. À l'endroit des acteurs, le ministre a aussi donné des conseils pour l'entretien des clos,

l'hygiène des animaux, l'utilisation des fientes, pour enrichir les sols et assurer plus de rendements agricoles.

La promotion des élevages commerciaux s'inscrit dans les activités phares de la composante 2 du PASA consacrée à la relance et/ou redressement du sous-secteur de l'élevage. Le projet lui-même se retrouve dans l'axe 2 du Plan national de développement (PND 2018-2022) dans lequel le gouvernement, appuyé par la Banque mondiale, s'est engagé à assurer la sécurité alimentaire, accroître les revenus des exploitants et améliorer les conditions de vie des populations rurales, particulièrement celles des populations vulnérables, les femmes et les jeunes.

«Des efforts restent à fournir dans certains volets du PASA», avait souligné, en juin 2019, la treizième mission conjointe de supervision du PASA. Même si le PASA est en bonne voie d'exécution, en général. Cette

mission avait pour objectif général d'examiner l'état d'exécution du projet dans ses principales composantes et de formuler des recommandations pour une accélération dans la mise en œuvre, à un an de sa date de clôture c'est-à-dire le 15 juin 2020. La phase initiale a connu des résultats encourageants, comme la création des entreprises de services et organisations des producteurs (ESOP), le financement de près d'une centaine de microprojets dans le cadre des filières vivrières, la remonte de la production de café et cacao grâce à l'extension et à la régénération des plantations, la fourniture de boutures racinées de caféiers et cabosses de cacaoyers, etc. En juin 2017, un accord de prêt a été signé pour soutenir la phase additionnelle du PASA et, par la même occasion, renforcer les résultats obtenus au cours de la phase initiale.

Voulue par le chef de l'Etat

La création d'un IFAD en BTP en gestation

*Au Togo, la plupart des entreprises en BTP recourent largement à une main d'œuvre formée sur le tas, souvent des manœuvres généralistes.

Late Pater

La typologie sera la même mais c'est l'option qui va être élargie. Sous la présidence du directeur général de l'Agence Education Développement, Dammipi Noupokou, et du président du Conseil national du patronat du Togo, Laurent Coami Tamégnon, une réunion des professionnels en Bâtiment et travaux publics (BTP) a eu lieu le 16 août

bâtiment au Togo.

Au Togo, la plupart des entreprises en BTP recourent largement à une main d'œuvre formée sur le tas, souvent des manœuvres généralistes. Peu de diplômés, non utilisés en permanence à cause de la charge salariale, dit-on. Le système éducatif national a un caractère généraliste et peu professionnalisant ; ce qui fait que le pays a un déficit de compétences. Malgré l'ouverture

d'actions de renforcement de capacités et de perfectionnement aux frais de l'employeur pour une période d'au moins trois mois, est tenu de faire bénéficier en priorité ledit employeur des retombées de la formation...», prescrit le document de convention collective des entreprises des BTP du Togo.

La création des IFAD s'inscrit dans la dynamique de professionnalisation et de compétitivité. Elle est «voulue par le chef de l'Etat dans le cadre de la rénovation des filières de formation de l'enseignement technique», dit-on. «Il s'agit d'une volonté manifeste à offrir au peuple togolais et particulièrement à la jeunesse des outils et la capacité à s'investir pour son épanouissement». À travers le caractère pédagogique de l'Institut, on veut performer le savoir-faire professionnel à travers des formations diplômantes et certifiantes et valoriser les différentes filières en les rendant plus compétitives. L'Institut de formation en alternance pour le développement, implanté à Elavagnon dans la préfecture de l'Est-Mono, est dédié à l'aquaculture. Il vise à participer au développement de l'aquaculture et donner la possibilité à ceux qui le souhaitent de créer leur propre entreprise. L'IFAD Aquaculture a déjà ouvert ses portes. Le deuxième IFAD à Barkoissi, consacré à l'élevage de bovins laitiers, de petits ruminants, de volailles ainsi que de porcins, est en construction.

Le fonctionnement des IFAD s'appuie sur un environnement numérique de travail, intégré dans toutes leurs activités. Il reste à construire huit autres instituts analogues dans un délai de cinq ans.

récente de la filière Bâtiment et travaux publics dans certains centres de formation, le manque de qualification professionnelle reste réel. Les deux organisations syndicales du secteur – le groupement national des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics du Togo et la fédération des travailleurs du bâtiment et du bois – en sont conscientes. «Pour favoriser le renforcement de capacités et le perfectionnement des travailleurs, l'employeur prendra toutes les dispositions nécessaires et appropriées en vue de réaliser, dans la mesure du possible, la formation et le perfectionnement professionnel de son personnel (...) Tout travailleur, ayant bénéficié de formation ou



Dammipi Noupokou et Laurent Tamégnon (1er et 2ème de la droite) lors de la réunion

2019. Elle portait sur le projet de création d'un Institut de formation en alternance pour le développement, spécialisé en Bâtiment et travaux publics (IFAD-BTP). Selon le compte rendu qui est fait, les discussions ont tourné autour du projet de création des IFAD en général (objectifs, enjeux et mission des IFAD), de la conception et mise en œuvre de l'IFAD Aquaculture, du projet de l'IFAD en BTP, des axes de développement de ce secteur et du besoin en ressources humaines, de la signature du partenariat avec le Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics (CCCA BTP) en France, et du partenariat à sceller avec les professionnels du

Suivant une note de la Banque centrale / A fin mai 2019 Hausse des activités extractives et de production d'eau, repli de la production d'électricité au Togo

De manière générale, dans l'espace Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), l'indice de la production industrielle, corrigé des variations saisonnières (CVS), a poursuivi sa tendance haussière entamée en avril dernier, en augmentant de 1,6% en mai 2019, après celle de 6,2% le mois précédent. L'évolution de l'activité industrielle tient à la hausse notée au niveau des activités extractives, atténuée par la baisse de la production manufacturière et d'énergie, souligne la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) dans sa note mensuelle de conjoncture économique à fin mai.

La hausse de la production des activités extractives est essentiellement imputable à celle de l'extraction des minerais métalliques en Côte d'Ivoire (+132,8% contre -24,7% en avril 2019), au Sénégal (+7,6% contre -1,9%) et au Burkina (+1,6% contre -10,1%), des autres minéraux en Côte d'Ivoire (+257,4% contre -40,2%), au Sénégal (+46,4% contre -35,8%) et au Togo (+32,3% contre -44,4%) et du pétrole brut au Niger (+3,1% contre -2,7%). La décélération de la

production d'uranium et de thorium au Niger (+14,7% contre +40,7%) et la baisse de celles du calcaire au Bénin (-56,7% contre +47,5%) ont exercé un effet modérateur sur la dynamique des activités extractives.

Le recul des activités manufacturières est attribuable essentiellement à la baisse de la production des produits alimentaires, des produits métallurgiques de base, de fabrication des meubles et des autres matériels de transport. La hausse de caoutchouc et matières plastiques, des ouvrages en métaux et des produits chimiques a tempéré la tendance. Le repli des activités manufacturières a été noté au Niger (-18,3% contre +37,6% le mois précédent), au Bénin (-11,7% contre +0,03%), au Mali (-10,4% contre +25,3%), en Côte d'Ivoire (-3,3% contre +15,7%) et au Togo (-1,6% contre +2,7%). La hausse des activités manufacturières au Sénégal (+9,3% contre +0,8%), au Burkina (+5,4% contre -25,7%) et en Guinée-Bissau (+1,4% contre +2,2%) a tempéré le profil baissier de la production manufacturière.

La baisse de la production d'éner-

gie est liée à celle d'électricité, atténuée par la hausse de la production d'eau. Le repli de la production d'électricité est principalement noté au Niger (-68,7% contre +90,3%) et au Togo (-36,3% contre +5,2%), atténué par la hausse observée au Sénégal (+6,1% contre -1,6%), en Guinée-Bissau (+5,7% contre -1,3%) et au Bénin (+1,6% contre +1,9%). La reprise de la production d'eau est localisée au Togo (+33,3% contre +10,3%), au Niger (+9,3% contre +2,8%), en Côte d'Ivoire (+6,0% contre +0,3%) et au Sénégal (+4,2% contre -2,1%).

En glissement annuel, le rythme de progression de la production industrielle s'est replié, passant de 9,2% en avril 2019 à 6,9% en mai 2019, tiré essentiellement par les activités de raffinage des produits pétroliers, d'extraction de pétrole et de gaz naturel, de fabrication des produits alimentaires et d'ouvrages en métaux. Cette tendance a été atténuée par le regain de dynamisme de la production de caoutchouc et matières plastiques, ainsi que d'extraction de minerais métalliques.

Elections municipales partielles

UNIR garde la tête de peloton des conseillers élus

Cela n'a duré que le temps d'un report de scrutin dans le délai légal. Cinq jours après les élections municipales partielles du 15 août 2019, dans les cinq communes que sont Avé 1, Bassar 4, Oti-sud 1, Wawa 1 et Zio 4, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a procédé, le 20 août, à la proclamation des résultats provisoires. Pas de surprise. Une fois encore, le parti présidentiel Union pour la République (UNIR) a confirmé sa large victoire lors du premier round des dites élections, le 30 juin 2019, en raflant la majorité des sièges.

Les résultats provisoires donnent, au total, 42 sièges au parti UNIR sur les 63 sièges en jeu, répartis comme suit dans les cinq communes : Oti-sud 1, 12 sur 15 ; Wawa 1, 11 sur 15 ; Zio 4, 8 sur 11 ; Bassar 4, 11 sur 11. Parallèlement, la liste indépendante Avé en Marche obtient 6 sièges, l'ANC 4 sièges, le CAR 3 sièges,

Avé d'abord 2 sièges, EDC Avé 1 siège, Coalition renouée 1 siège, le NET 1 siège, la C14 1 siège, l'UFC 1 siège et Gapé Debut 1 siège. 24 listes de partis politiques, de regroupement de partis politiques et de candidats indépendants étaient en lice.

«L'épopée des élections des conseillers municipaux de notre pays, entonnée le 30 juin 2019 et poursuivie le 15 août 2019, avec les élections partielles dans cinq communes, tire bientôt à sa fin, nous l'espérons bien, à travers la présente cérémonie de proclamation des résultats provisoires y afférents, en attendant ceux définitifs qui seront proclamés par la Cour suprême», a déclaré le président de la CENI, Tchambakou Ayassor lors de la proclamation des résultats.

En attendant la confirmation définitive des résultats par la Cour suprême, UNIR récolte un total de 920 sièges sur les 1527 à pourvoir dans 117 communes sur toute l'étendue du territoire togolais.

Sur les principaux marchés de la capitale / Il est observé...

1,2 point de baisse des prix en juillet, tirés par Citrons et Tomates rondes

Jean AFOLABI

En juillet 2019, le niveau général des prix à la consommation a connu une baisse de 1,2% contre une hausse de 0,8% le mois précédent. Cette baisse, l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) l'attribue essentiellement à la diminution des prix des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-3,9%) ; «Biens et services divers» (-0,5%) ; «Santé» (-0,2%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (-0,1%) et «Loisirs et culture» (-0,1%). A l'opposé, les prix des fonctions de consommation ; «Communication» (+3,0%) ; «Transports» (+0,2%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,1%) et «Tabac et stupéfiants» (+0,9%) ont enregistré une hausse.

Pour la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», sa baisse est soutenue par les postes suivants : «Légumes frais en fruits ou racine» (-21,4%) ; «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (-8,4%) ; «Agrumes» (-25,4%) ; «Légumes secs et oléagineux» (-6,5%) ; «Légumes frais en feuilles» (-11,2%) ; «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (-6,3%) ; «Céréales non transformées» (-1,1%) ; «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (-2,3%) ; «Œufs» (-2,2%) ; «Charcuterie et conserves, autres viandes et



préparations à base de viande» (-1,1%) ; «Fruits secs et noix» (-1,9%) ; «Bœuf» (-0,3%) et «Poissons frais» (-0,4%). Pour la fonction de consommation «Biens et services divers», sa variation est portée par les postes : «Appareils et articles pour soins corporels» (-9,2%) ; «Autres services n.c.a.» (-0,8%) et «Autres effets personnels» (-0,1%).

S'agissant des fonctions de consommation «Santé» ; «Articles d'habillement et chaussures» et «Loisirs et culture», leur variation est respectivement due à la baisse des postes : «Médicaments traditionnels» (-1,5%) ; «Médicaments modernes» (-0,1%) ; «Sous-vêtements hommes» (-1,9%) ; «Confection et réparations vêtements hommes» (-0,8%) ; «Autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement» (-0,7%) ; «Confection et réparations vêtements enfants» (-0,9%) ; «Réparation et location d'articles chaussants» (-0,4%) ; «Appareils de réception, enregistrement et reproduction» (-

0,8%) et «Équipement photographique, cinématographique, optique, autre bien durable à fonction récréative et culturelle» (-0,5%). Quant à la hausse observée au niveau des fonctions de consommations ; «Communication», «Transports» et «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles», elle est respectivement due à la progression des postes : «Communication téléphonique» (+3,3%) ; «Transport routier de passagers» (+2,5%) ; «Entretien et réparations de véhicules particuliers» (+0,1%) et «Combustibles solides et autres» (+1,6%). Concernant la fonction de consommation «Tabac et stupéfiants», sa hausse provient du poste «Tabac et stupéfiants» (+4,9%), pointe l'Inseed.

Les produits en baisse de prix
Parmi les produits qui ont enregistré une baisse, les chiffres statistiques citent : «Tomates rondes (Pomme)» (-41,2%) ; «Aubergine locale» (-30,3%) ; «Gombos frais» (-29,2%) ; «Betterave» (-13,6%) ; «Concom-

bre» (-5,5%) ; «Doèvi (Anchois) fumé» (-14,3%) ; «Doèvi frit» (-11,2%) ; «Akpala (Chinchard) fumé» (-10,6%) ; «Adiadoè (Sardinelles) fumées» (-5,8%) ; «Doèvi (Anchois) séché» (-4,3%) ; «Manvi (Hareng) fumé» (-2,5%) ; «Lanhoinhoi (Poisson salé fermenté)» (-2,1%) ; «Saloumon fumé» (-1,8%) ; «Oranges locales» (-12,4%) ; «Citrons» (-46,8%) ; «Haricots rouges secs» (-12,4%) ; «Sésame» (-6,7%) ; «Haricots blancs secs» (-3,5%) ; «Gboman» (-28,3%) ; «Salade verte locale (Laitue)» (-27,6%) ; «Choux vert» (-27,4%) ; «Haricot vert» (-13,6%) ; «Sorgho en gains crus vendu au petit bol» (-6,1%) ; «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-2,6%) ; «Mais séché en grains crus vendu au grand bol» (-1,7%) ; «Cure dents» (-14,5%) ; «Photocopie» (-4,7%) ; «Herbe Zangara pour paludisme» (-6,4%) ; «Médicaments anti-protazoaires» (-0,9%) ; «Médicaments antipyrétique, anti-inflammatoires non stéroïdiens» (-0,1%) ; «Tricot de corps adulte (GreenJ)» (-1,7%) ; «Confection Mawa complet» (-2,4%) ; «Confection complet provisoire définitif» (-1,4%) ; «Confection complet provisoire simple» (-0,9%) ; «Foulard» (-2,5%) ; «Confection tenue scolaire fille» (-4,2%) ; «Couture des abords» (-1,8%) ; «Lecteur vidéo DVD» (-1,6%) et «Appareil photo numérique de poche» (-1,1%).

Les produits en hausse de prix
S'agissant des produits ayant enregistré une hausse, il est noté : «Ap-



pel Heure creuse Togocel» (+18,2%) ; «Appel Zone 2 (Togocel vers Ghana)» (+17,6%) ; «Appel Zone 1 (Togocel vers Bénin)» (+17,4%) ; «Appel Zone 3 (Togocel vers France)» (+17,2%) ; «Appel Operateur 1» (+17,0%) ; «Appel Heure normale Togocel» (+17,0%) ; «Appel Operateur 2» (+16,7%) ; «Taxi de ville» (+2,7%) ; «Taxi-moto zémidjan» (+2,1%) ; «Tôlerie de voiture» (+0,9%) ; «Charbon de bois» (+1,5%) ; «Bois de chauffe» (+13,5%) et «Cola fraîche» (+11,7%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une progression de 0,2% au niveau national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a évolué de 0,1%. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 6,3%. Au regard de la provenance, l'Institut national de la Statistique a noté une baisse respectivement de 0,1% et 1,9% des prix des produits importés et locaux. Du point de vue de la classification sectorielle, cette régression est due à la baisse des prix des produits des secteurs secondaire (-5,3%) et primaire (-1,1%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de celle des prix des produits non-durables (-2,6%) et des produits durables (-0,1%).

En évolution trimestrielle
Le niveau des prix du mois de juillet 2019, comparé à celui du mois d'avril 2019 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 0,9% essentiellement sous l'effet de la progression des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+1,5%) ; «Restaurants et Hôtels» (+1,0%) ; «Communication» (+2,9%) ; «Biens et services divers» (+1,1%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+0,6%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+1,6%) ; «Tabac et stupéfiants» (+3,9%) ; «Transports» (+0,2%) et «Loisirs et culture» (+0,1%).

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, l'Inseed met cette hausse à l'actif des prix des Produits Hors Énergie et Produits frais (+0,6%) et des Produits frais (+1,6%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique essentiellement par la hausse des prix des

produits locaux (+0,9%). Quant à la durabilité, la hausse est marquée respectivement par les prix des produits non-durables (+0,5%), des services (+1,3%) et des prix des produits semi-durables (+0,6%). Pour ce qui est des secteurs de production, il est noté que les prix des produits des secteurs primaires (+4,1%) et les prix des produits des secteurs tertiaires (+1,3%) ont enregistré une hausse.

En glissement annuel

Par rapport à juillet 2018 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 0,6% due principalement aux fonctions de consommation «Transports» (+4,8%) ; «Restaurants et Hôtels» (+1,4%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+2,3%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+4,0%) ; «Enseignement» (+3,4%) ; «Biens et services divers» (+1,4%) ; «Santé» (+1,5%) et «Tabac et stupéfiants» (+5,1%).

A l'opposé, les prix des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-1,0%) ; «Communication» (-2,1%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,2%) et «Loisirs et culture» (-0,4%) ont régressé.

Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, cette hausse est déterminée par les produits de l'Énergie (+4,7%), les Produits Hors Énergie et Produits frais (+0,4%) et les Produits frais (+0,3%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique par la hausse des prix des produits importés (+1,2%) et locaux (+0,4%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (+0,3%), des services (+1,0%) et des produits semi-durables (+2,1%) qui ont influencé la hausse du niveau général des prix au niveau national. Pour ce qui est des secteurs de production, la progression du niveau général découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs secondaire (+1,3%) et tertiaire (+1,0%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 1,2% tout comme le mois précédent. En décembre 2016, ce taux d'inflation calculé à partir des indices base 2008 était de 0,3% dans la zone UEMOA.

Bilan d'étape à 10 ans du terme des Objectifs de développement durable (suite)

L'ODD 4 et les difficultés de l'Afrique subsaharienne

Late Pater

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Des millions d'enfants ne sont pas scolarisés, et parmi ceux qui le sont, certains n'apprennent pas. Plus de la moitié de tous les enfants et adolescents du monde n'ont pas le niveau minimal de compétence en lecture et en mathématiques. On observe des disparités dans l'accès à l'éducation et les résultats scolaires à travers les régions, et l'Afrique subsaharienne et certaines parties de l'Asie centrale et Asie du Sud sont très en retard.

L'éducation préscolaire prépare les enfants pour l'école, mais un tiers des enfants dans le monde en est exclu. Il est démontré que l'éducation préscolaire, qui crée une base solide pour l'apprentissage ultérieur, est l'un des meilleurs investissements qu'une société peut faire pour ses enfants. En fait, il s'avère que l'éducation préscolaire est l'un des plus importants facteurs pour la réussite scolaire, aussi bien dans les pays à revenu élevé que dans ceux à faible revenu. La participation à des activités organisées d'apprentissage un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire a augmenté régulièrement au cours des dernières années. Sur le

plan mondial, le taux de participation à l'éducation préscolaire était de 69% en 2017, contre 63% en 2010. Cependant, il existe des disparités considérables entre les pays, avec des taux allant de 7% à presque 100%. Le taux de participation est de 43% seulement dans les pays les moins avancés.

Les progrès accomplis pour intégrer les enfants non scolarisés ont cessé. En dépit des progrès considérables accomplis dans l'accès et la participation à l'éducation, 262 millions d'enfants et d'adolescents, âgés de 6 à 17 ans, n'étaient pas scolarisés en 2017. Cela représentait près d'un cinquième de la population mondiale dans ce groupe d'âge : 64 millions étaient des enfants en âge de fréquenter l'école primaire (âgés de 6 à 11 ans environ), 61 millions étaient des adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire (âgés de 12 à 14 ans), et 138 millions étaient des jeunes en âge de fréquenter le second cycle du secondaire (âgés de 15 à 17 ans). Les filles continuent de se heurter à des obstacles dans le domaine de l'éducation dans la plupart des régions, en particulier en Asie centrale, en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest et en Afrique subsaharienne. Dans ces régions, les filles de tous âges sont plus susceptibles de n'être pas scolarisées que les garçons. En 2017, pour 100 garçons en âge de fréquenter l'école

primaire et non scolarisés, 127 filles n'étaient pas scolarisées en Asie centrale, 121 en Afrique subsaharienne et 112 en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest. Au niveau mondial, le ratio était de 118 filles non scolarisées pour 100 garçons.

De trop nombreuses écoles d'Afrique subsaharienne ne disposent pas des ressources fondamentales pour assurer une éducation de qualité : des enseignants qualifiés et des équipements adéquats. De toutes les régions, l'Afrique subsaharienne a le plus de difficultés pour fournir aux écoles les ressources de base. Ces problèmes de ressources sont particulièrement importants aux niveaux du primaire et du premier cycle du secondaire, où moins de la moitié des écoles d'Afrique subsaharienne disposent d'eau potable, d'électricité, d'ordinateurs et d'Internet. Au niveau du second cycle du secondaire, 57% des écoles ont l'électricité, mais seulement 25% à 50% ont des ordinateurs, l'eau potable, des installations pour le lavage des mains et accès à Internet. Une autre étape importante pour obtenir une éducation de qualité pour tous consiste à avoir un nombre suffisant d'enseignants qualifiés. Là aussi, l'Afrique subsaharienne est en retard. En 2017, cette région avait les taux les plus faibles d'enseignants qualifiés aux niveaux préscolaire (48%),

primaire (64%) et secondaire (50%).

En dépit des progrès, 750 millions d'adultes, dont deux tiers sont des femmes, ne savent toujours pas lire et écrire un texte simple. Les taux d'alphabétisation des femmes ont augmenté plus rapidement que ceux des hommes dans toutes les régions au cours des 25 dernières années. Cependant, 750 millions d'adultes, dont deux tiers sont des femmes, étaient encore illettrés en 2016. C'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud que les taux d'alphabétisation des adultes sont les plus faibles, et en Asie du Sud que près de la moitié (49%) de la population mondiale d'illettrés est concentrée. En revanche, les taux d'alphabétisation des jeunes sont en général plus élevés que ceux des adultes. Cela montre que les jeunes générations ont un meilleur accès à l'éducation, bien que de nombreux étudiants ayant des compétences de base en lecture et en écriture aient encore des difficultés pour atteindre le niveau minimal de compétence en lecture et en mathématiques. Le taux mondial d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus était de 86% en 2016, contre 91% chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Cependant, l'alphabétisation des jeunes reste faible dans plusieurs pays, la plupart situés en Afrique subsaharienne.

FOOTBALL/

La FTF frappe fort contre des arbitres corrompus

La Fédération Togolaise de Football a publié, mardi, les sanctions prises à l'encontre des arbitres ayant officié le match Anges vs Asko, suite aux soupçons de corruption dont elle avait été saisie.

Hervé A.

La Commission de discipline a donc condamné l'arbitre fédéral, Aboza KPANAKE à 10 ans d'interdiction d'exercer toute activité relative au football pour corruption active sur le match de la 24e journée du championnat de première division disputée à Notsè le 7 avril 2019 entre Anges et ASKO (Association Sportive de la Kozah) et soldée par une victoire d'ASKO (1-0).

Les officiels du match, Adam BIYAO, premier arbitre assistant, écope de 8 ans d'interdiction, Kowou GNAMASSOU, deuxième assistant, s'est vu infliger 4 ans d'interdiction pour corruption passive. L'arbitre du match, Raouf OURO-BAGNA, s'en sort avec 2 ans d'interdiction d'exercer toute activité relative au football pour avoir couvert les actes de corruption.

En plus de ces sanctions, les quatre arbitres sont amendés à payer chacun la somme de 200.000 FCFA et la confiscation à la charge de Adam BIYAO des



50.000 FCFA ayant servi de base aux actes de corruption.

La Commission de Discipline avait été saisie par la Commission des Arbitres à la suite des allégations de corruption qui lui sont par-

venues à la suite de ce match. Mais les auditions des arbitres incriminés n'ont pas permis pour le moment de connaître les corrupteurs, puisque les arbitres ont refusé de dénoncer les commanditaires.

Toutefois, la Commission de discipline continue les investigations et se dit ouverte aux informations pouvant permettre de remonter aux commanditaires.

Alain Giresse n'est plus sélectionneur

C'est déjà fini pour Alain Giresse ! Nommé sélectionneur de la Tunisie en décembre dernier, le technicien français a officiellement quitté son poste ce mercredi par consentement mutuel, a indiqué la Fédération tunisienne de football (FTF).

Malgré la 4ème place acquise à la CAN 2019 (le meilleur résultat des Aigles de Carthage à la CAN depuis le sacre en 2004), l'ancien sélectionneur du Gabon, du Mali et du Sénégal avait été vivement critiqué en raison des prestations très poussives de Wahbi Khazri et de ses coéquipiers en phase de groupes, de ses choix et de l'absence de fond de jeu.

En neuf rencontres à la tête des Aigles de Carthage, l'ancien joueur des Girondins de Bordeaux a connu trois victoires, quatre matches nuls et deux défaites, dont celle face au Sénégal en demi-finale de la dernière Coupe d'Afrique des Nations Total en Egypte (0-1 après prolongations).

L'ancien Bordelais est le 13 sélectionneur (sur 24) à quitter son poste depuis la fin de la CAN! Aucune indication n'a été donnée quant à la recherche du nouveau sélectionneur mais les prochaines échéances arrivent rapidement avec deux matches amicaux en septembre (la Mauritanie le 6, puis la Côte d'Ivoire le 10) et le début des éliminatoires de la CAN 2021 en novembre. La Tunisie affrontera la Libye, la Tanzanie et la Guinée Equatoriale dans le groupe J.

Les Américaines au tribunal

Les joueuses de l'équipe féminine américaine de football, sacrées championnes du monde en juillet dernier en France, sont fixées : le procès qu'elles intentent à leur fédération sera jugé le 5 mai 2020. Elles réclament une égalité des salaires avec leurs homologues masculins. Leur plainte pour discrimination avait été déposée en mars dernier par 28 joueuses. Depuis, l'équipe américaine a décroché un nouveau titre mondial, le 7 juillet à Lyon. Le débat a pris une dimension planétaire, puis politique à leur retour aux Etats-Unis. Mais les discussions restent au point mort. L'annonce de la date du procès, décidée lundi par le juge fédéral R. Gary Klausner à Los Angeles, intervient une semaine après le gel de ces pourparlers. " *Nous sommes ravies de la date à laquelle le procès a été fixé, cela va arriver bientôt. Nous sommes pressées d'avancer dans ce dossier. Nous nous projetons déjà vers mai 2020, quand les joueuses donneront leur version des faits, a déclaré Molly Levinson, l'une des porte-paroles des joueuses américaines. Nous espérons que les championnes du monde recevront ce à quoi elles ont légalement droit : l'équité des salaires et des conditions de travail, rien de moins.* " Le procès est programmé en plein milieu du rassemblement de l'équipe nationale féminine pour la préparation des Jeux olympiques de Tokyo 2020 (24 juillet - 9 août).

EGYPTE

Mise en place d'un comité de normalisation pour la fédération

Le Bureau du Conseil de la FIFA a décidé le 20 août 2019 de nommer un comité de normalisation pour la Fédération Égyptienne de Football (EFA), conformément à l'art. 14, al. 1a et à l'art. 8, al. 2 des Statuts de la FIFA.

Cette décision fait suite à la récente démission du président de l'EFA et de l'ensemble du comité exécutif, ainsi qu'à la visite d'une délégation de la FIFA au Caire.

Le mandat de ce comité de normalisation comprend entre autres

missions de gérer les affaires courantes de l'EFA ; réviser les statuts de l'EFA (et d'autres règlements si nécessaire) afin de garantir leur conformité avec les Statuts et exigences de la FIFA, et veiller à ce qu'ils soient adoptés par le congrès de l'EFA ; réviser les statuts des membres de l'EFA de sorte qu'ils soient conformes aux nouveaux statuts de l'EFA ainsi qu'aux Statuts et aux exigences de la FIFA, en veillant à ce qu'ils soient adoptés par les membres en question ;

organiser des élections pour tous les membres de l'EFA sur la base de leurs nouveaux statuts ; et, en dernier lieu, agir en qualité de commission électorale pour l'organisation de l'élection d'un nouveau comité exécutif sur la base des nouveaux statuts.

Le comité de normalisation est dirigé par Amr Youssef Hassan El Ganainy et compte quatre autres membres qui feront tous l'objet d'un contrôle d'éligibilité par la Commission de Contrôle de la FIFA, con-

formément au Règlement de Gouvernance de la FIFA. La confirmation à leur poste sera soumise au résultat dudit contrôle d'éligibilité.

Le comité de normalisation œuvrera en qualité de commission électorale et aucun de ses membres ne sera éligible pour les postes à pourvoir lors des élections. Le mandat du comité de normalisation expirera au plus tard le 31 juillet 2020 (ou plus tôt s'il a rempli sa mission avant cette date).

BASKETBALL

La Dakar Arena établit un nouveau record africain

La Dakar Arena et ses 15'000 places était trop petite pour accueillir dimanche la finale du FIBA Women's AfroBasket 2019 dans la capitale sénégalaise.

Connus pour leur amour du basket, les Sénégalais se sont déplacés en masse le 1er jour du tournoi pour soutenir leurs joueuses favorites, et ils se sont tellement mobilisés dimanche qu'ils ont établi un nouveau record dans le basket africain en remplissant jusqu'au dernier siège la toute nouvelle enceinte.

Les fans du Sénégal sont arrivés bien avant le début de la finale et au moment où le match pour la 3e place entre le Mali et le Mozambique a commencé, la Dakar Arena était déjà presque pleine.

En dépit des difficultés rencontrées sur le terrain par le Sénégal face au Nigeria, les fans - qui ont joué un rôle majeur dans le bilan de 4-1 de



leur équipe nationale - ont célébré l'événement en chantant, dansant, criant et encourageant leur sélection du début à la fin de la partie.

Les records précédents appartenaient à la Tunisie et à l'Angola : la Salle Omnisport de Radès (2015) et l'Arena Kilamba de Luanda

(2017) avaient en effet accueilli environ 11'500 personnes.

À Radès, dans les environs de la capitale Tunis, les fans présents avaient assisté à la victoire surprise de l'Angola sur la Tunisie, hôte, en demi-finale du FIBA AfroBasket 2015.

À Luanda, l'Angola avait profité en novembre 2017 du soutien inconditionnel de ses fans pour battre la République démocratique du Congo lors des Éliminatoires Zone Afrique pour la Coupe du Monde FIBA 2019.

Des athlètes placés en probation

Le comité olympique et paralympique américain (USOPC) ne plaisante pas avec les règlements. Il a placé en période de probation de 12 mois deux athlètes ayant manifesté leur opposition politique à l'occasion des derniers Jeux panaméricains, organisés à Lima, au Pérou. L'escrimeur Race Imboden a mis un genou à terre sur le podium, au moment de l'hymne national américain.

La lanceuse de marteau Gwen Berry a levé le poing, dans les mêmes circonstances, pendant la cérémonie des médailles. L'un et l'autre ont ainsi violé un accord signé par les athlètes américains avant de participer aux compétitions internationales.

La probation signifie que les deux athlètes seront éligibles à participer aux Jeux olympiques de Tokyo l'an prochain. Ils évitent donc le pire, mais devront refréner à l'avenir leurs envies de militantisme. La directrice exécutive de l'USOPC, Sarah Hirshland, a écrit aux deux athlètes pour les informer de leur sanction. " *Cela signifie que vous pourriez faire face à des sanctions plus sévères pour toute infraction supplémentaire à notre code de conduite* ", précise-t-elle dans son courrier, dont le quotidien USA Today a obtenu une copie.

Suivant l'évaluation sur la base des plans de travail et budget annuel 2019 89,4% d'activités de réformes réalisées ou en cours de réalisation

Jean AFOLABI

C'est une tradition de revue des réformes que le Secrétariat permanent (SP-PRPF) a encore respectée les 22 et 23 août 2019 en rassemblant les acteurs en atelier. Et ce, depuis l'adoption par le Gouvernement, en septembre 2010, de la stratégie des réformes qui encadre leur mise en œuvre et prévoit deux revues chaque année. «Après avoir bouclé les six premiers mois de l'année 2019, il est nécessaire de faire le point de la mise en œuvre des réformes», a bien précisé le Secrétaire permanent chargé des réformes, Aharh-Kpessou Mongo, à l'ouverture des travaux. L'exercice devra permettre de prendre des dispositions nécessaires pour de meilleurs résultats à la fin de l'année en cours. «Les revues des réformes des finances publiques permettent de mesurer le niveau de la mobilisation des recettes en vue d'apporter un soutien à la réalisation des politiques publiques prévues dans le budget de l'Etat dont la bonne exécution ouvre la voie au développement de notre pays»,

poursuivi M. Aharh-Kpessou. Lequel budget programme 2019-2021 a été présenté à l'Assemblée nationale et a fait l'objet de débat sans vote lors d'une session budgétaire.

Pour évaluer la performance des réformes réalisées à fin juin 2019 dans les départements ministériels et institutions de l'Etat, deux méthodes ont été utilisées : la méthode de la valeur acquise, pour les activités de réformes dont le coût est estimé et prévu pour le premier semestre, et la méthode du taux d'exécution physique, pour la prise en compte de l'efficacité dans la réalisation des activités de réformes dont les coûts de mise en œuvre n'ont pas pu être estimés et la programmation s'étale sur l'année. Au moment du décompte des réformes réalisées, le Secrétariat permanent cite la tenue du premier débat d'orientation budgétaire (DOB) ; l'adoption d'un décret portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'Inspection générale des finances (IGF) ; l'adoption du décret du 14 mars 2019 portant un nouveau calendrier budgétaire intégrant les innovations des réformes ; l'amélio-

crédit de paiement, la formation sur les différents segments de la loi organique relative aux lois de finances et adaptation de tous les segments de la nomenclature, la déclinaison des investissements en autorisation d'engagements/crédit de paiement pour le budget 2019, la revue qualité des documents de programmation pluriannuel des dépenses et des projets annuels de dépenses, la formation en cours sur l'élaboration des documents de programmation pluriannuel des dépenses dans le nouveau système.

En global, l'évaluation du Plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques (PARGFP), de janvier à fin juin 2019, fait ressortir 8 activités performantes sur les 11 prévues (soit 72,7%), suivant la méthode de la valeur acquise. Alors que l'évaluation suivant le taux d'exécution physique révèle 26 activités efficaces sur les 36 programmées (soit 72,2%). Plus est, l'évaluation été faite sur la base des plans de travail et budget annuel (PTBA 2019). «Elle montre que la mise en œuvre a été satisfaisante», conclut le Secrétariat per-



Vue de la table d'honneur à la rencontre du climat des affaires, par la création des tribunaux de commerce de Lomé et de Kara et l'opérationnalisation de celui de Lomé ; l'adoption du décret portant création et fonctionnement du Guichet foncier unique ; la tenue de la comptabilité matière, par le démarrage de l'élaboration des textes d'application du décret du 4 mai 2016 sur la comptabilité matière, le recensement des patrimoines mobiliers et immobiliers des ministères et institutions, la mise en place des points focaux des ministères et institutions qui vont servir de relais en attendant la nomination des comptables matières ; la mise en œuvre du nouveau code des impôts en vue de l'amélioration de la mobilisation de l'administration fiscale et, partant, de la mobilisation des recettes (adoption d'un taux unique de TVA de 18%, ouverture à la BCEAO d'un compte dédié au règlement des crédits de TVA, etc.) ; le processus de mise en œuvre du budget de l'Etat sous forme de programmes, par la formation sur les principes de programmation et de budgétisation en autorisation d'engagements et en

manent. Car, ajoute-t-il, sur les 47 activités de réformes programmées, 17 ont été réalisées, 25 sont en cours de réalisation et 5 non réalisées, soit 89,4% d'activités réalisées ou en cours de réalisation. La même évaluation fait également ressortir «des insuffisances qu'il convient de corriger afin d'améliorer la mise en œuvre des réformes au cours des prochaines années», dit-on.

Au rang des difficultés rencontrées, les faiblesses de la planification des réformes et des investissements, de l'estimation des coûts des réformes, et dans la responsabilisation des agents dans les directions et services (PTBA et évaluation par direction et service). Et en perspectives, on prévoit de poursuivre les travaux nécessaires à l'élaboration du budget programme 2020-2022 et sa soumission à l'Assemblée nationale dans les délais ; la soumission de la loi de règlement 2018 à l'Assemblée nationale en même temps que le projet de loi de finances 2020 ; la poursuite de l'interconnexion des ministères au SIGFIP, etc.

France / Solidarité

Les élèves sages-femmes de Nancy en mission humanitaire au Togo

Fondée en 2013 par des élèves sages-femmes, l'association Nongè la Viim (qui signifie «aimer la vie», en Burkinabé) a pour objet d'organiser des voyages humanitaires en Afrique. Cet été, six élèves sages-femmes tentent l'expérience au Togo. L'association est née en 2013 sous l'impulsion d'élèves sages-femmes de 4e année. L'objectif était de pouvoir monter des projets humanitaires en Afrique. La première destination fut le Burkina Faso et, depuis, les étudiantes arrivent tous les ans au Togo. Cette année, elles sont 6 sur 8 membres de l'association à s'être envolées le 4 août dernier. Pauline, Léa, Coraline, Élise, Camille, Charlotte, Margot et Elisa ont préparé ce voyage pendant un an.

Sur place, à Soumdina, dans la région de Kara, elles exercent dans un dispensaire doté d'un service de



Les futures sages-femmes sont actuellement dans un dispensaire à Soumdina, dans la région de Kara.

maternité. Élèves de 4e et avant-dernière année d'étude de sage-femme, elles sont déjà capables d'accoucher des femmes et de prodiguer les soins inhérents à leur profession. Elles peuvent également faire de la vaccination, des consultations gynécologiques et sont donc parfaitement autonomes.

Une aventure humaine

«Nous savons que les méthodes médicales sont différentes de ce que nous pratiquons ici. Ce

voyage va nous permettre d'en apprendre beaucoup en médecine mais aussi, et surtout, en rapports humains», précisaient-elles, peu avant leur départ. Elles ont apporté du matériel médical et des médicaments récoltés tout au long de l'année. Le projet sera renouvelé l'an prochain par d'autres élèves de 4e année. Mais les huit filles sont persuadées que l'envie de continuer dans l'humanitaire restera et fera sûrement l'objet d'autres projets.

Fin d'année en fanfare à l'EFOFAT de Kara

La promotion "Capitaine Manzama-Esso Tangaou" passe le témoin à la promotion "Colonel Kléber Dadjo"

Le jeudi 8 août 2019 s'est déroulé, à Pya, la cérémonie de clôture de l'année scolaire de l'École de Formation des Officiers des Forces Armées Togolaises (EFOFAT), baptisée "Triomphe", en présence de hautes autorités civiles et militaires du pays. Lors de cette prise d'armes, soulignent des sources militaires, les élèves de première année constituant la 23ème promotion furent baptisés du nom de "PATRIOTES" et reçurent pour parrain le Colonel Dadjo Kléber. Les élèves de la 22ème promotion reçurent ensuite leurs galons de sous-lieutenant et, après avoir prêté serment, remirent symboliquement le drapeau de l'école à une garde d'honneur constituée d'élèves en fin de première année. Le déroulement de cette cérémonie parfaitement orchestrée fut ponctué de chants et de danses effectués par des groupes locaux.

Tout au long de la prise d'armes, l'appui à la formation des élites par la France fut particulièrement souligné tant par le chef de corps de l'EFOFAT que par le général de division



Vue de la table d'honneur à la rencontre

KADANGHA, chef d'état-major général des Forces armées togolaises (FAT), présidant l'évènement.

A ce titre, le lieutenant-colonel Régis Lacroix, nouvel attaché de Défense près l'ambassade de France au Togo, eut l'honneur de remettre les galons de sous-lieutenant aux jeunes officiers de la promotion "Capitaine TANGAOU Manzama-Esso" quittant l'école. Pour clore ces festivités de fin de scolarité, l'école s'est rassemblée le samedi 10 août pour une dernière levée des couleurs avant un départ en permissions bien mérité.

L'École de Formation des Officiers des Forces Armées Togolaises (EFOFAT), située à Pya, à 400 km

au nord de Lomé, a pour mission de former les jeunes chefs militaires togolais. La formation, qui s'adresse à des étudiants titulaires d'un BAC+2 ou à des sous-officiers recrutés par voie interne, dure deux années et concerne de cinquante à soixante-dix élèves chaque année dont une dizaine est issue de pays d'Afrique francophone en vertu d'accords passés par le Togo et les pays partenaires.

Vétéran des forces françaises libres, ancien combattant d'Indochine, le colonel Kléber Dadjo, pour rappel, fut ensuite un homme politique togolais et occupa la fonction de Président du Togo du 14 janvier au 14 avril 1967. Il est décédé en 1989.

A l'approche de l'échéance 2020

La CENI dévoile le calendrier des prochaines élections au Niger

Le premier tour de l'élection présidentielle, couplé avec les élections législatives, aura lieu le 27 décembre 2020 au Niger, quelques semaines après les élections municipales et régionales qui se tiendront le 1er novembre, a annoncé le vendredi 16 août à Niamey, Issaka Souanna, président de la Commission électorale nationale indépen-

dante (CENI). Le deuxième tour du scrutin présidentiel est prévu le 20 février 2021, a précisé le président de la CENI au cours d'une rencontre avec les formations politiques sur le processus électoral en cours au Niger.

Si le calendrier de l'élection présidentielle a été respecté, il faut souligner que les élections municipales

et régionales devaient initialement se tenir en mai 2016. Ces scrutins ont plusieurs fois été reportés pour diverses raisons liées au climat et à l'élaboration du fichier électoral, souligne la presse locale. Pour rappel, le président sortant Mahamadou Issoufou a d'ores et déjà déclaré qu'il ne briguera en aucun cas un 3^e mandat.

Tendances/Coiffures

Etonam Sossou

En Afrique subsaharienne, 8 femmes sur 10 ont recours aux cheveux synthétiques ou naturels pour se coiffer. Le Togo n'est pas exempté de ce constat. Pour ces femmes, le manque de temps serait à l'origine de cet engouement pour ces accessoires de

beauté. Lorsqu'une femme travaille toute la semaine, elle n'a plus que le dimanche pour vaquer à ses occupations domestiques ou personnelles. Une gestion du temps s'impose. Faire des tresses naturelles prend environ 5 heures de temps. Alors que pour le tissage, deux heures suffisent. En plus, le tissage est plus joli que les

tresses naturelles», explique, Nicole, caissière dans une entreprise. L'unique raison de ce choix. Il y a aussi le côté esthétique et la qualité. Une coiffure faite avec un tissage peut tenir deux semaines voire un mois, alors que les tresses naturelles, durent à peine une semaine. Mais il faut aussi savoir que les mèches sont plutôt

onéreuses, accélèrent la chute de cheveux, surtout lorsqu'ils sont mal entretenus. Pour Lynn Amouzou, coiffeuse et gérante du salon de coiffure «*métamorphose*», une femme est plus belle au naturel, pas besoin d'artifices. «*Il faut juste savoir se mettre en valeur, choisir la bonne coupe de cheveux, qu'elle soit dé-*

gradée ou courte, faite avec ou sans tissage. Le tout est de choisir la coiffure qui nous va», explique-t-elle.

Il va sans dire que les enfants sont influencés par les choix de leurs mères. Les études ont d'ailleurs démontrés que c'est à partir de l'âge de 3 ans les enfants imitent leurs parents. Une fillette donc a tendance à préférer une coiffure faite avec des mèches qu'avec des tresses naturelles. L'évolution incluant une ouverture sur le monde, les influences extérieures se font ressentir dans nos rues. Certaines nouvelles tendances de mode font que les togolaises penchent plutôt vers un look et une apparence plus occidentales qu'africaines. La majorité des femmes veulent ressembler aux images véhiculées par la télé et les brochures des magazines... Ce changement n'a pas échappé au regard des hommes. Un regard qui n'est pas aussi enchanté que ça... «*Nous sommes en train de perdre toutes nos valeurs. Il est très rare de nos jours de croiser une femme avec des cheveux naturels. La majorité ont des tresses synthétiques et artificielles. Quand je pense à tout cet argent dilapidé chez les coiffeurs pour rien ! Personnellement, je trouve que ma femme est beaucoup plus belle avec ses tresses naturelles*», explique Jean-Luc.

Une affaire rentable

Cet engouement pour les mèches synthétiques représente une vraie manne pour les coiffeuses. Les togolaises se font coiffer en moyenne deux fois par mois. Certaines y dépensent jusqu'à 20.000Fcf voir plus. Le coût d'un tissage est compris entre 2.000Fcf et 200.000Fcf en fonction de la qualité de la mèche. La main d'œuvre, elle, varie en fonction du coût de la mèche ; plus elle coûte cher, plus la main d'œuvre est élevée. On retrouve énormément de coiffeuses à proximité des boutiques, dans des lieux où il y a déjà un flux de clientèle important, zone stratégique pour les coiffeuses qui voient leurs chiffres d'affaires décupler. Se faire coiffer, oui, mais pas que. «*Je*



préfère tisser que de faire les tresses. Je suis ici pour gagner de l'argent, donc je fais ce qui peut me rapporter le plus en moins de temps. Vu que je fais ce métier depuis des années, j'ai gagné en notoriété. Je reçois une vingtaine de clientes par jour, partage Florence, 47 ans, coiffeuse au grand marché. Je touche 3000 Fcf par personne en une heure trente. Alors que si je faisais les tresses, je coifferais à peine trois clientes par jour. C'est du temps perdu», indique-t-elle.

Ces dernières espèrent pouvoir garder cette méthode de travail. Un salon de coiffure les obligerait à payer les taxes de la mairie en plus des autres charges, ce qui ne les arrange pas. Les vendeuses des mèches ont préféré rester discrètes quant aux bénéfices que génère cette activité. L'une des vendeuses nous a confié qu'elle importe un conteneur tous les trois mois : «*Si je vends encore des mèches, c'est que c'est rentable*», affirme cette vendeuse. Les importations se font généralement des pays d'Afrique et d'Asie.

Néanmoins, il est aussi important de ne pas oublier de se montrer au naturel. «*Une femme doit être belle dans toutes les circonstances, avec ou sans mèche*». Ceci dit, on l'aura tous compris : tant qu'il y aura de la coquetterie, les mèches seront au rendez-vous.

Santé

L'OMS appelle à renforcer la recherche sur les microplastiques

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) appelle aujourd'hui à mener une évaluation approfondie des microplastiques présents dans l'environnement et de leurs conséquences potentielles sur la santé humaine, suite à la publication d'une analyse de l'état de la recherche sur les microplastiques dans l'eau de boisson. L'Organisation appelle également à réduire la pollution par le plastique pour protéger l'environnement et réduire l'exposition humaine.

«*Il est urgent d'en savoir plus sur les conséquences des microplastiques sur la santé, car ceux-ci sont présents partout, y compris dans l'eau que nous buvons*» a déclaré la Dre Maria Neira, Directrice du Département Santé Publique, environnement et déterminants sociaux de la santé à l'OMS. «*D'après les informations limitées que nous*

disposons, les microplastiques présents dans l'eau de boisson ne semblent pas présenter de risques pour la santé, du moins aux niveaux actuels. Mais nous devons approfondir la question. Nous devons aussi enrayer l'augmentation de la pollution plastique partout dans le monde.»

D'après l'analyse, qui présente une synthèse des dernières connaissances sur les microplastiques dans l'eau de boisson, ceux d'une taille supérieure à 150 microns ne sont en principe pas absorbés par l'organisme humain, et l'absorption des particules plus petites devrait être limitée. L'absorption et la distribution de très petites particules microplastiques, notamment de nanoparticules, devraient cependant être plus élevées, même si les données à ce sujet sont très limitées.

De nouvelles recherches sont nécessaires pour évaluer plus exacte-

ment l'exposition aux microplastiques et leurs conséquences potentielles sur la santé humaine. Il faudra notamment mettre au point des méthodes standardisées pour mesurer les particules de microplastique dans l'eau, réaliser de nouvelles études sur les sources et la présence de microplastiques dans l'eau douce, et évaluer l'efficacité de différents procédés de traitement. L'OMS recommande aux fournisseurs d'eau de boisson et aux autorités de réglementation du secteur d'accorder la priorité au retrait des agents pathogènes microbiens et des produits chimiques présentant des risques avérés pour la santé humaine, par exemple ceux entraînant des maladies diarrhéiques mortelles. Cette approche a un double avantage: en effet, les systèmes de traitement des eaux usées et de l'eau de boisson

traitent les matières fécales et les produits chimiques contribuent aussi de façon efficace au retrait des microplastiques.

Le traitement des eaux usées est un moyen de retirer plus de 90% des microplastiques présents dans ces eaux, le procédé le plus efficace à cet égard étant le traitement tertiaire (par exemple, la filtration). Le traitement classique de l'eau de boisson permet de retirer des particules d'une taille inférieure au micron. Cependant, une grande part de la population mondiale ne bénéficie pas aujourd'hui de systèmes adaptés de traitement de l'eau et des eaux usées. En s'attaquant au problème de l'exposition humaine à l'eau contaminée par les matières fécales, les communautés peuvent agir simultanément sur celui posé par les microplastiques.

A partir des chiffres de la SALT et du Port, sur les trafics

Une progression annuelle contre une régression mensuelle

Pour permettre à la direction générale des études et analyses économiques de rédiger les tableaux de bord de l'économie togolaise, les données sur les trafics portuaire et aéroportuaire sont fournies par le Port Autonome de Lomé (PAL) et la Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin (SALT). Tradition respectée pour le compte du mois de mai 2019.

Ainsi, à l'aéroport international Gnassingbé Eyadema, le trafic global a régressé de 7,4% en variation mensuelle alors qu'il a progressé de 8,3% en glissement annuel. Cette régression est imputable à la baisse des arrivées (-10,6%), des départs (-9,1%) et des correspondances de passagers (-14,1%). Le fret aérien global est en baisse de 9,0% en variation mensuelle et a augmenté de 21,7% par rapport à la même période de 2018. En chiffres détaillés, le trafic global (passagers y compris transit) est passé de 71 419 en avril à 66 138 en mai ; il était de 61 071 en mai 2018. Dans le même ordre, 33 115 passagers, 29 606 passagers et 27 473 passagers en arrivées ; 19 980 passagers, 18 153 passagers et 17 336 passagers en départs ; 3 394, 4 786 et 5 097 en transit ; 14 930, 13 593 et 11 165 en fret aérien global ; 1 296,54, 1 113,69 et 1 152,94 en correspondance ; 1 001, 982 et 904 en mouvement des aéronefs.

Les activités aéroportuaires, au premier trimestre 2019, ont connu une contreperformance par rapport au trimestre précédent. Le fret aérien total a atteint 3.210,6 tonnes au premier trimestre 2019 contre 3.574,0

tonnes au quatrième trimestre 2018, en recul de 14,6%. Par rapport à la même période de 2018, il a régressé de 10,2%. En glissement annuel, le fret embarqué, le fret en transit et le fret débarqué ont baissé respectivement de 14,0%, 3,3% et 7,9%. Par rapport au premier trimestre 2018, le trafic total des passagers est en accroissement de 6,7%, attribuable à la hausse des arrivées (+12,4%) et des départs (+9,0%) de passagers. Le nombre de mouvements d'aéronefs enregistré à l'aéroport de Lomé se chiffre à 2.874 contre 3.027 au quatrième trimestre 2018, soit une baisse de 5,1%. En glissement annuel, ce nombre a augmenté de 12,2%.

En mai 2019, l'activité au Port Autonome de Lomé est marquée par une baisse du trafic global de 10,2% et 0,6%, respectivement en variation mensuelle et en glissement annuel. Cette régression du trafic portuaire global en variation mensuelle est tirée par le recul des marchandises embarquées (-9,8%) et du transbordement (-16,4%). Pour leur part, les marchandises débarquées ont augmenté de 2,5% et 14,2%, en lien avec la progression des recettes douanières de l'Office togolais des recettes (OTR) sur la période sous revue. Les marchandises à destination ou en provenance des pays de l'hinterland (transit total) est en hausse de 11,1% par rapport au mois précédent et en baisse de 22,6% en glissement annuel. En milliers de tonnes, respectivement en mai 2018, avril 2019 et mai 2019, les chiffres donnent : 264,70, 295 et 302,30 en import ; 68,30, 111,40 et 100,50

en export ; 1 220,40, 1 462,30 et 1 222,10 en transbordement ; 365, 254,10 et 282,40 en transit total. Soit 1 918,40, 2 122,80 et 1 907,30 en trafic portuaire global.

Au premier trimestre 2019, le trafic portuaire total a atteint 5.627,9 milliers de tonnes, en hausse de 8,6% et 5,3% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel. La quantité de marchandises débarquées au Port s'élève à 1.744,7 milliers de tonnes contre 1.475,7 milliers de tonnes au quatrième trimestre 2018, soit une progression de 18,2%. Cet accroissement est imputable à la hausse des importations des produits pétroliers (+25,8%), des matériaux de construction (+8,2%), des marchandises en transit (+11,5%) et d'autres produits (+42,4%). Par rapport à la même période de 2018, la quantité de marchandises importées à travers le PAL est en baisse de 2,6%. La régression des marchandises importées observée sur la période est liée à la baisse des importations des produits pétroliers (-27,3%) et des produits alimentaires (-47,1%). Tandis que la quantité de marchandises exportées vers le reste du monde est de 377,7 milliers de tonnes, en hausse de 37,0% et 16,8% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel. L'augmentation des marchandises exportées est consécutive à la hausse des produits agricoles et du transit respectivement de 103,1 et 205,0 par rapport au trimestre précédent. La quantité des produits agricoles exportée est de 155,2 milliers de tonnes, en

augmentation de 103,1% par rapport au trimestre précédent et de 36,3% en glissement annuel. Le transbordement de marchandises s'établit à 3.505,5 milliers de tonnes au premier trimestre 2019, en progression de 2,2% et 8,6% respectivement par rapport au trimestre précédent et par rapport au premier trimestre 2018. Enfin, 348 navires ont accosté au PAL, en baisse de 3,6 et 3,1 respectivement au quatrième trimestre et au premier trimestre 2018.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1489
DE LOTO BENZ DU 31 Juillet 2019

Ce mercredi 06 Août 2019, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N°1490.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistré dans toutes les agences, sous-agences et points de vente de la LONATO sur toute l'étendue du territoire national.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1492 de LOTO BENZ du 21 Août 2019

Numéro de base

49 34 01 10 24

Jusqu'au 30 Septembre 2019



**Pour son 21^{ème}
anniversaire,
TOGO CELLULAIRE
vous offre jusqu'à...**

200%

De bonus sur les forfaits internet

*919*14*2#

250 Mo + 250 Mo Bonus nuit // 600 Fcfa // 3 jours

600 Mo + 1 Go Bonus nuit // 1500 Fcfa // 7 jours

5.5 Go + 11 Go Bonus nuit // 15.000 Fcfa // 30 jours

Horaire : de 23h à 6h | Solde *919*14*2*4#

#21ans #JoyeuxAnniversaire



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**

